



# GUERN ACTUS

N° 064

Novembre 2020

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)

## ÉDITORIAL

La fin de l'année 2020 se profile déjà mais nous n'en garderons pas un souvenir très chaleureux. L'angoisse liée à l'épidémie est omniprésente depuis mars. A ce titre, toute la zone autour des bâtiments scolaires et périscolaires et de la mairie constitue un lieu où le port du masque est obligatoire, sans exception. Plus que jamais le respect des gestes barrières, en toutes circonstances, est nécessaire.

Le nouvel attentat contre un enseignant du collège de Conflans Ste Honorine nous rappelle que l'extrémisme religieux est latent. Il s'attaque à nos valeurs républicaines, dont la liberté d'expression constitue une des plus importantes, que notre action doit s'évertuer à garantir.

Dans ce contexte chargé, notre action locale cherche à faire avancer les dossiers qui ont subi des retards importants. Exception faite pour la rénovation du logement qui a accueilli sa nouvelle résidente, contribuant à lever la pénurie d'assistante maternelle à partir du 1er novembre. Après avoir réalisé le programme d'entretien routier 2020, celui de 2021 a été arrêté lors du dernier conseil municipal. 80.000 €uros seront investis sur notre domaine routier l'année prochaine. Le besoin identifié est environ du double. (cf liste sur compte rendu du conseil)

Le chantier de la mairie va enfin pouvoir démarrer après la notification du marché de gros oeuvre à l'entreprise LE BIHAN de Laniscat (22). Le début des travaux le 16 novembre implique le déménagement des services administratifs de la mairie dans les locaux de l'ancienne garderie, sans conséquence majeure sur l'accueil des administrés (Voir ci-contre les modalités).

Sur le secteur de Boderel, les travaux de la zone artisanale sont en voie d'achèvement et l'action du paysagiste pour l'aménagement des espaces verts et les plantations, clôturera ce chantier. Place à l'accueil de nouveaux artisans (10€/m2).

Vous aurez aperçu les travaux de tirage de fibre optique le long de la départementale D2Bis, pour alimenter l'armoire de Lann er Vouillen. Suivra la liaison entre le bourg et le carrefour de Treuzarre. Ces zones peuvent espérer un débit Internet très sérieusement boosté vers Noël.

## TRAVAUX MAIRIE

Les travaux de rénovation de la mairie et de la salle polyvalente vont débiter mi-novembre. L'accueil de la mairie va être déplacé dans le bâtiment de l'ancienne garderie, après le 16 novembre. L'entrée se fera par la cour de la mairie, porte à gauche près du puits. Les numéros de contact sont inchangés.

Une légère perturbation des services pourra se ressentir dans la semaine du 16 novembre, le temps du déménagement et de la transition.

Cette organisation perdurera pendant toute la durée des travaux soit environ six mois. Merci pour votre compréhension.

## PAGE FACEBOOK - MAIRIE

La mairie fait sa place sur le réseau social Facebook. Retrouvez toutes les informations de la commune sur la page « Commune de Guern ».

## RAPPELS

### 1/ Déjections canines

Des déjections canines ont été retrouvées **dans** certaines chapelles de la commune. Merci aux propriétaires de bien vouloir surveiller leurs chiens et/ou les garder chez eux, et aux visiteurs de fermer les portes des chapelles.

### 2/ Feux

Il est **interdit** de brûler des déchets, quelle que soit leur nature, dans les jardins et terrains. Il faut les déposer en déchetterie (horaires sur [pontivy-communaute.bzh/decheteries/](http://pontivy-communaute.bzh/decheteries/))

## **PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE**

### **NOVEMBRE**

Mercredi 11 : Cérémonie du 11 novembre – dépôt de gerbe

Samedi 28 : Bouillie de millet – Amicale laïque

### **DÉCEMBRE**

Jeudi 5 : Photos scolaires individuelles – Amicale laïque

## **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Vous êtes tous conviés à la commémoration du 11 novembre qui se déroulera ainsi :

**11H – Rassemblement** cour de la Mairie

**11H30 – Dépôt de gerbes** au monument aux morts

**Pas de vin d'honneur** compte tenu du protocole sanitaire

## **SPECTACLE DE NOËL**

Cette année, le spectacle de Noël offert par la mairie aux écoliers de l'école publique communale est mis en scène par la compagnie MouTon MaJor (de Pluvigner). Il s'intitule Croq'contes, dure environ 30 minutes et aura lieu le vendredi 18 décembre à 14 heures, à la salle polyvalente. Il sera suivi de la traditionnelle rencontre avec le Père Noël et du goûter.

## **ALSH DU MERCREDI**

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert à tous les enfants résidents ou non sur la commune, dès 2 ans s'ils sont scolarisés.

Les horaires sont les suivants :

Garderie : 7h30 – 9h et 16h30 – 19h

Journée (goûter compris) : 9h – 16h30

Inscription obligatoire au minimum 48H à l'avance via la plateforme Portail famille : <https://guern.portail.defi.net>.

Les tarifs tiennent compte du quotient familial, quand il est fourni par les familles, sinon application de la tranche la plus élevée.

## **HERMINE GUERNATE**

Venez encourager nos joueurs ! Les matchs à domicile sont à 15H00 le dimanche, soit d'ici la fin de l'année :

- 8 novembre : Kergrist A.S.
- 15 novembre : Meslan F.C.
- 22 novembre : Pontivy CS 4
- 6 décembre : Cléguérec F.C. 2

## **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Un Conseil Municipal des Enfants (CME) a vu le jour le lundi 12 octobre, avec l'élection de 9 conseillers :

Représentants CE2 : Tyan CONAN, Lyam NOËL et Timothé SIMON

Représentants CM1 : Agathe GUILLEMOT, Freddy HOCTOR et Clément YI

Représentants CM2 : Elise BUSSON, Gina DUJARDIN et Molly PROD'HOMME

Ce conseil a pour but de faire participer les enfants à la vie communale.

La première réunion du CME se tiendra le lundi 2 novembre, à partir de 16h30.

## **ALSH GUERN/MALGUÉNAC**

**RAPPEL** : il n'y a pas d'accueil de loisirs pendant les vacances de Noël

## **AMICALE LAÏQUE**

Notre première bouillie de millet de l'année scolaire a été un grand succès. La prochaine aura lieu le **samedi 28 novembre**. Une vente de saucissons est actuellement en cours. La date limite pour les commandes est le **13 novembre** pour une réception avant Noël. Les photos individuelles seront prises le **jeudi 5 décembre** prochain.

Merci à tous et à nos bénévoles et futurs bénévoles.

## **INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Il y aura deux élections en 2021 : les élections départementales et les élections régionales.

Pour vous inscrire ou modifier vos informations personnelles : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous ne pouvez pas voter ? Pensez à la procuration ! Elle doit être faite en gendarmerie. Pour plus d'informations : <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

## **RECENSEMENT**

Les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser le mois suivant leurs 16 ans, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Se faire recenser permet de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales (à 18 ans) et de pouvoir s'inscrire en études supérieures.

Renseignements en mairie au 02.97.27.70.08

## **MÉDIATHÈQUE**

### **RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE SCOLAIRE**

Mardi : 15 h – 19 h

Mercredi : 10 h – 12 h // 14 h – 18 h

Jeudi et vendredi : 15 h – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h

### **VACANCES SCOLAIRES**

Mercredi : 10 h – 12 h // 14 h – 17 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h // 14 h – 17 h 30

Samedi : 10 h – 12 h

### **ORGANISATION**

Le retrait de documents est maintenu dans les trois médiathèques du réseau Guernaude (envoyez vos demandes par mail).

La médiathèque reste en mode « dynamique » : port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydroalcoolique, dépôt des documents dans les boîtes de retour, mise en quarantaine des documents rendus, 10 personnes maximum dans la médiathèque, pas d'activité sur place (lecture sur place interdite), un accès informatique sur demande (uniquement pour les démarches administratives et la consultation de mails).

### **ANIMATION**

**Exposition** : Janol expose Chapel Noz, sa série de photos des chapelles de Guern. Visible jusqu'au 02 janvier 2021, aux heures d'ouverture de la médiathèque

Contact : [mediatheque.guern@orange.fr](mailto:mediatheque.guern@orange.fr) // 02.97.27.74.16

## **ASSISTANTE MATERNELLE**

Une nouvelle assistante maternelle s'installe sur la commune, Mme Brigitte COMMEUREUC. agréée depuis plus de 20 ans, elle accueille, 2 rue des écoles, les enfants de 0 à 3 ans et a la possibilité d'accueillir des enfants en périscolaire (agrément pour 3 enfants). Disponible au 1<sup>er</sup> novembre 2020, vous pouvez la joindre au 06.41.75.17.43.

## **CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE**

Mme Elsa POTEREAU, kinésithérapeute, n'est plus joignable sur la ligne fixe du cabinet. Si vous avez besoin de la contacter, merci d'appeler sur son portable au 06.21.76.07.88.

Le cabinet migrera dans les locaux de l'ancienne médiathèque vers la mi-novembre

## **IMPÔTS - GARDE D'ENFANTS**

Vous faites garder votre enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée ou en garderie/ALSH? Pensez à déclarer vos frais de garde sur votre déclaration d'impôts ! L'état vous reverse, sous forme de crédit d'impôts, 50% du montant déclaré. Pour retrouver le montant total versé sur une année, allez dans votre espace personnel sur Pajemploi et reportez-le sur votre déclaration.

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Une tarification scolaire harmonisée a été mise en place pour les quatre départements bretons. Aujourd'hui, un élève inscrit dans son établissement de référence paie 120 € pour l'ensemble de l'année scolaire. Ce prix passe à 50 € pour le troisième enfant et la gratuité est appliquée à partir du quatrième enfant. L'accès au transport scolaire est généralisé pour les internes. Parallèlement, nous avons lancé l'offre BreizhGo Scolaire+ qui permet aux scolaires de voyager librement sur tous les cars et les TER BreizhGo de Bretagne pour 80 € de plus. Vous retrouverez le détail de ces informations sur le site [BreizhGo.bzh](http://BreizhGo.bzh).

La Région Bretagne envoie gratuitement aux familles qui en font la demande des gilets réfléchissants et anime de nombreux temps d'échange avec les élèves autour de la sécurité.

## **RECENSEMENT AGRICOLE**

Tous les dix ans, le ministère de l'agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France. Toutes les exploitations sont concernées. L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décision pour l'agriculture de demain. Les données individuelles concernées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. La majorité des chefs d'exploitation recevront par courrier un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne. Pour certaines exploitations, un enquêteur viendra directement collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé.

La collecte se fera **d'octobre 2020 à avril 2021**. Les premiers résultats seront disponibles fin 2021 en consultant :

<http://recensementagricole.agriculture.gouv.fr> en précisant le nom de la commune.

## **SEMAINE DE RÉDUCTION DES**

### **DÉCHETS**

Des alternatives à l'achat neuf, du partage à l'échange en passant par le don, l'achat d'occasion et l'aide à la réparation, les solutions sont nombreuses pour consommer autrement ! La SERD portera cette année les messages de la campagne « Nos objets ont plein d'avenirs » et participera à promouvoir les bons réflexes à adopter pour prolonger la durée d'usage des objets et ainsi réduire la production de déchets.

Pontivy Communauté participe à cet évènement en proposant un programme varié :

#### **25 novembre, Cléguérec :**

Réunion publique sur le thème "Réduisons ensemble nos déchets", sur un mode participatif (citoyen, commerce de proximité, association...)

#### **27 novembre, déchèterie de Kerponner, Noyal-Pontivy :**

Animation autour des déchets verts, avec Terhao. stand animé par Emmaüs autour du caisson réemploi, l'occasion pour l'association de vendre à petit prix les objets sur place, récupération de matériaux de tous types, mise en place d'une matériauthèque, qui récupérera en amont des matériaux de tous types avant de les mettre à disposition.

#### **Toute la semaine :**

Diffusion d'un spot sur le tri des déchets réalisé par le Conseil Communautaire des jeunes de Pontivy Communauté.

Renseignements : 02 97 25 01 70

## **LES RANDONNEURS DES AJONCS**

L'assemblée générale des Randonneurs des Ajoncs tenue en septembre a reconduit le bureau sortant.

Les randonnées ont repris, mais avec des conditions particulières, vu le Covid-19.

- mardi après-midi : 3 groupes à allures et distances différentes,

- jeudi matin : marche nordique à 5 km/h (10 km) et 6 km/h (12 km),

Deux samedis par mois : Sorties dans des communes voisines à la découverte de nouveaux circuits

- dimanche matin : départ à 9h - environ 8-10 km L'encadrement est assuré par des animateurs qualifiés, bonne ambiance et convivialité.

Pour plus de renseignements :

<https://randonneursajoncs.wixsite.com/randonneurs-ajoncs/accueil>

## **PASS CULTURE**

Le Pass Culture est un dispositif qui permet d'avoir accès, l'année des 18 ans, à une application sur laquelle est disponible, pendant 24 mois, la somme de 500 euros. Cet argent sert à l'achat de biens culturels : livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.

Comment ça marche ?

1- S'inscrire

2- Se connecter à l'application [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

3- Réserver des activités ou des biens culturels

## **TRANSPORT À LA DEMANDE**

MooviTAD est le service de transport intercommunal de Pontivy Communauté qui propose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 un transport à la demande (TAD) du lundi au samedi sur toutes les communes.

Le service a évolué, proposant désormais un transport à la demande quotidien (sauf dimanches et jours fériés), en lieu et place des précédents services MOOVi et TAD MOOVi.

Renseignements en mairie.

## **LE PERMIS À 1 EURO PAR JOUR**

Le permis à 1 euro par jour permet aux jeunes de s'inscrire aux cours préparatoire au permis avec un système de financement aidé, au sein d'écoles de conduite labellisées partout en France.

Pour plus de renseignements : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-permis-un-euro-par-jour-comment-en-profiter>

## **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

L'alcool reste en cause dans près d'un accident mortel sur 3 chez les jeunes. A l'approche des fêtes de fin d'année, n'oubliez pas : **celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !**

## **PROCHAINE PUBLICATION**

Guern Actus N°065 : Mars 2021

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)